

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES CHARGÉE D'EXAMINER LE PROJET DU BUDGET 2017

Au Conseil communal de Ballaigues,

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La commission des finances s'est réunie en compagnie de M. Raphaël Darbellay, Syndic et Municipal chargé des finances, le mercredi 16 novembre 2016. La commission le remercie pour tous les éclaircissements et les réponses apportées aux questions posées.

Considérations générales

Le budget présenté par la Municipalité est équilibré avec un excédent de revenus de CHF 53'607.30 représentant 0.70% des recettes. Nous signalons la baisse importante des revenus (CHF -745'940) et des charges (CHF -755'507).

L'incertitude économique oblige la Municipalité à rester prudente. Des prévisions fiscales annoncent CHF - 500.000.- de rentrées sur les personnes morales. Malgré cette diminution de revenus, l'impôt sur les frontaliers, à hauteur de CHF 1'600'000.- permet d'équilibrer le budget.

La commission relève la difficulté à maîtriser le budget et le travail permanent que cela demande à nos autorités. Suite à des erreurs de péréquation, en 2017 nous devons payer les acomptes de facture sociale et de péréquation sur la base de l'exercice 2015 (pour rappel, il y a toujours un décalage de 2 ans entre le calcul de la péréquation et son paiement).

Par rapport au budget 2016 à signaler, dans les charges, l'augmentation significative de la facture sociale de +29.6% et notre capacité à amortir de +59%, notamment suite à la nouvelle politique d'amortissement de la Commune : amortissement des investissements sur 30 ans et amortissement immédiat des investissements passés par trésorerie courante.

La commission estime que ce budget prudent sur plusieurs points (entrées des personnes morales, frais d'entretien plus bas qu'à l'accoutumée, etc) comporte malgré tout une marge d'autofinancement élevée de CHF 434'018.-, ce qui dans le contexte actuel est excellent.

En complément aux remarques déjà données par la Municipalité, la commission tient à détailler les points suivants :

1. Administration Générale

150.351.0 Augmentation CH 1.-, c'est une fondation (La Lyre ne rentre pas dans les conditions pour recevoir cette manne) Salaires, matériel, locaux

- 150.365.2 Factures proforma, soutien aux sociétés locales
- 160.314.0 Entretien des sentiers dans les gorges + cotisation à l'Office de tourisme du Nord Vaudois

2. Finances

- 220.352.21 Approvisionnement pour payer la différence des acomptes de la péréquation au mois d'août 2017 (rattrapage).
- 220.452.2 Par le biais de la péréquation, nous obtenons un remboursement en vertu des investissements que nous avons faits pour les travaux des routes et eaux.

3. Domaines et Bâtiments

- 322.314.0 Travaux urgents, en fonction du nouvel entretien minimal.
- 322.435.0 Location des pâturages
- 35.314.0 Serrures Salto (pas achevé comme prévu et budgété en 2016)
Aperçu des couts :

2015	28'116.75
2016	20.000.-
2017	20.000.-
- 355.427.0 Appartement, local PC, pompiers

4. Travaux

Les comptes 45 et 46 sont déficitaires depuis qu'ils enregistrent le coût du réseau, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici. La commission est satisfaite de cette évolution qui démontre le coût réel du réseau d'eau et d'épuration. Nous nous permettons deux tableaux récapitulatifs. Nous pourrions équilibrer ces comptes :

- Pour les ordures : harmoniser la taxe pollueur-payeur
- Pour l'eau : augmenter son prix

45 Ordures ménagères et décharge

	2015	2016	2017
Charges	142'708.08	133'070.-	137'570.-
Revenus	104'805.11	93'000.-	105'000.-
Excédent charges	-37'902.97	-40'070.-	-32'570

46 Réseaux d'égouts, épuration

- 460.315.0 Entretien courant, usure des pièces, contrôle permanent de l'eau.

	2015	2016	2017
Charges	151'828.33	155'050.-	232'850.-
Revenus	151'828.33	82'000.-	85'000.-
Excédent charges	0.-	- 73'050.-	-147'850.-

470.314.0 Entretien du ruisseau en bas de la combe, hauteur Grassy

5. Instruction publique et cultes

520. 352.3 Augmentation de notre participation à l'ASCOBAVANO (+7%)

6. Police

610.351.2 Prévision pour le décompte à payer en août 2017.

7. Sécurité sociale

720.351.01 Notre participation aux réseaux cantonaux ne fait qu'augmenter

	2015	2016	2017
AJOVAL	112'107.-	115'839.-	139'957.-
prix/habitant	115.10	111.70	130.90
FAJE		5'185.-	11'459.68
Prix/habitant		5.-	10.72

8. Services industriels

81 Même raisonnement que pour les comptes 45 et 46 : depuis que le coût du réseau est imputé, le compte est déficitaire. Pour mémoire, il y a près de 20 ans lors que le réseau a été complètement rénové et développé sur toute la commune, le coût d'investissement n'a pas été répercuté dans le compte 81 car la commune avait pu payer ces travaux importants sans emprunter.

Pour terminer, la commission a pu constater encore une fois la complexité de la comptabilité communale. La commission est reconnaissante d'avoir un boursier compétent et bien formé.

Conclusion

En conclusion du présent rapport, la commission demande au conseil communal :

- d'accepter le budget 2017 tel que présenté.

La commission des finances était composée de Mesdames et Messieurs :

- Liliane Leresche
- Nathanaël Bourgeois, président
- David Leresche
- Dario Salvi
- Patricia Bourgeois, rapporteuse